



**Identifier
et agir**

Une stratégie de prévention pour les communes face aux dépendances, à la violence et à l'exclusion sociale

Résumé de l'Evaluation

Nicole Fasel, 7.3.2005

Contexte et description du projet

L'intervention précoce auprès des enfants et des jeunes a pour but de détecter à temps les processus et les évènements qui pourraient évoluer vers des problèmes tels que la toxicodépendance ou la délinquance et de réagir de manière opportune et déterminée.

Il n'est pas rare que des institutions telles que les écoles, les associations et les centres de jeunesse se trouvent confrontés à leurs limites lorsqu'il s'agit d'analyser les causes multiples de tels évènements et problèmes et d'intervenir de manière adéquate. Jusqu'à présent, les autorités communales disposées à aider ces institutions - pour éviter à terme des souffrances et des dépenses - ne disposaient pas d'un modèle éprouvé auquel recourir en pareille situation.

Les communes de Köniz, Ostermundigen et Ittigen ont réalisé un travail de pionnières dans ce domaine en développant et réalisant un modèle d'intervention précoce communal. Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Radix Promotion de la santé a proposé la promotion du modèle d'intervention précoce¹ dans le cadre de son programme visant l'implantation d'une politique durable de prévention dans les communes suisses. Des rencontres organisées dans le cadre de la promotion « Identifier et Agir » ont lieu depuis 2003. L'offre proposée comprend d'une part, des rencontres d'information, et d'autre part, des ateliers de développement et des ateliers d'échange d'expériences.

Avec plus de 250 participant-e-s de plus de 100 communes alémaniques et romandes (au moment de la réalisation de l'étude en juin 2004), on peut parler d'un grand intérêt pour la question de l'« intervention précoce » et des modèles applicables. Des représentant-e-s occupant diverses fonctions dans la commune ont participé aux offres : membres de l'exécutif communal, assistant-e-s sociaux/ales, éducateurs/trices, spécialistes de la prévention, représentant-e-s de l'administration, des écoles, de commissions, de l'aide sociale, des églises, de la police ou d'associations. Les membres du conseil municipal ont généralement constitué un tiers des participant-e-s, tandis que les assistant-e-s sociaux/ales et les animateurs/trices de jeunesse ont formé le groupe le plus important, surtout lors des ateliers de développement et d'échange d'expériences.

Pour l'évaluation de la promotion, un échantillon de 44 personnes tirées au sort, ayant participé à une ou plusieurs rencontres, ont été interrogées par téléphone sur leurs expériences. Le nombre des membres de l'exécutif communal interrogés a été volontairement forcé. La première partie de l'évaluation porte sur les diverses rencontres et offres de soutien. La deuxième partie de l'étude concerne l'état du développement de l'offre préventive dans les communes participantes.

Première partie: Les offres de « Identifier et Agir »

Les rencontres d'information ont fait connaître le modèle d'intervention précoce et les expériences réalisées dans les communes de Köniz, Ostermundigen et Ittigen. Dans la majorité des cas, les rencontres d'information ont apporté les idées nouvelles souhaitées quant aux possibilités d'intervention. Il en ressort

¹ Sous <http://www.radix.ch/commune/html/dependances.html?uid=4>, vous trouvez des informations plus détaillées sur le modèle d'intervention précoce

toutefois qu'il est suggéré de mieux tenir compte de la grandeur de la commune, de ses structures et de son expérience en matière d'intervention précoce.

Les **ateliers de développement** ont permis aux participant-e-s, réuni-e-s dans des petits groupes accompagnés de professionnels, de planifier des pas concrets vers la réalisation du modèle dans leur commune, d'échanger des expériences et des idées et de bénéficier de conseils. Cette forme de rencontre a été très appréciée, elle a permis d'aborder les réalités des diverses communes. L'échange avec des représentant-e-s d'autres communes connaissant un développement analogue a contribué à accroître la motivation des participant-e-s et les a confirmé-e-s dans leur action.

Les **ateliers d'échange d'expériences** étaient destinés aux représentant-e-s des communes qui appliquent déjà un modèle d'intervention précoce. Ces échanges ont permis de nouer des contacts personnels enrichissants et de tirer profit des expériences réalisées par d'autres. Ces rencontres ont été qualifiées d'utiles à très utiles pour le travail au niveau communal. Les participant-e-s ont souhaité que ces ateliers d'échange aient lieu régulièrement et que la partie scientifique de la rencontre soit développée davantage, avec la participation d'expert-e-s par exemple.

Les contenus des rencontres ont pu être en grande partie restitués au sein de la commune. Néanmoins, des participant-e-s exerçant diverses fonctions dans le cadre de leur municipalité ont évoqué des difficultés dans la transmission des contenus du fait que le milieu politique est insuffisamment sensibilisé.

Deuxième partie: La prévention secondaire dans les communes

Dans le cadre de cette évaluation, on a demandé aux représentant-e-s des municipalités pourquoi leur commune s'intéressait au thème de l'intervention précoce et quels sont les pas déjà accomplis dans ce sens. De plus, on s'est intéressé à la forme de soutien souhaitée pour un projet d'intervention précoce.

Intérêt pour le thème d'intervention précoce

La plupart des communes interrogées portent un intérêt général à la prévention et à l'intervention précoce découlant de situations problématiques. Les raisons les plus fréquemment évoquées pour expliquer cet intérêt pour le «repérage précoce» sont des incidents ou des problèmes concrets (par exemple des actes de vandalisme, des problèmes de drogues) dans la commune. Le souhait a été exprimé de réaliser un meilleur travail en réseau et de mieux utiliser les structures existantes.

Mesures et initiatives dans le sens du modèle de l'« intervention précoce »

Préalablement, il est à noter que les communes qui ont déjà réalisé un projet d'« intervention précoce » représentent une petite minorité. Quelques autres communes se trouvent dans la phase préparatoire et sont en train d'élaborer, ou ont déjà proposé, une esquisse de projet au conseil municipal. Dans la majorité des communes interrogées, l'initiative d'élaborer et de réaliser un concept d'intervention précoce n'est pas encore largement appuyée dans la municipalité. On a remarqué que la sensibilisation nécessite beaucoup de temps et de patience. D'autres communes ne poursuivent plus le modèle. Souvent, elles mettent l'accent sur des projets de prévention primaire².

Sensibilisation et information

Dans le domaine de l'information et de la sensibilisation concernant l'intervention précoce, une pluralité d'activités ont lieu dans les communes. Ainsi, des offres de sensibilisation et d'information sont offertes aux parents, aux jeunes, aux enseignant-e-s ou aux autorités (par exemple, en relation avec des membres de la famille, ou avec des élèves à risque ou dépendants). Il y a des communes qui développent un guide pour l'intervention précoce. Il existe de temps à autre des formations plus conséquentes pour des responsables d'associations ou du corps enseignant.

Quelques communes ont mentionné l'élaboration ou l'adaptation d'une charte ou d'un concept de prise en charge de la jeunesse au niveau communal ou régional comme étant un premier pas dans leurs efforts de prévention secondaire. L'élaboration participative d'une charte conduit souvent à la constitution d'un réseau plus solide entre les parties.

² Lors de la question concernant des initiatives et projets, une multitude d'activités a été nommées ayant parfois que peu de similitude avec le modèle présenté. Nous regrettons de ne pas pouvoir entrer en matière dans le cadre de ce résumé.

Mise en réseau et respect d'engagement

De nombreuses coopérations entre différents acteurs fonctionnant bien ont été citées par plusieurs personnes, ainsi, par exemple, la collaboration respectueuse des engagements pris entre centres spécialisés et écoles ou centres de jeunesse. Les représentant-e-s des communes signalent néanmoins l'absence d'une coordination institutionnelle entre les différents services et l'absence de mesures qui permettrait d'assurer une intervention conforme à une planification précise et ne dépendant pas de personnes particulières. Quelques communes ont déjà déposé des requêtes auprès de l'exécutif communal pour créer des pourcentages de postes d'animateurs/trices de jeunesse ou de travailleurs/euses sociaux/ales scolaires. D'une part, on aimerait combler des déficits ou répondre à une demande, et d'autre part, ces structures sont explicitement créées afin d'assumer la responsabilité de la coordination.

Une autre mesure améliorant la mise en réseau des offres et services au niveau communal, qui a été nommée par plusieurs participant-e-s interrogé-e-s est la mise sur pied de rencontres périodiques réunissant divers représentant-e-s de la municipalité afin de clarifier le partage des responsabilités. Il en résulte parfois des mesures et des projets concrets.

Un quart des personnes interrogées ont mentionné l'existence d'un groupe de travail ou d'une commission dans le domaine de la prévention, alors que d'autres communes ont déjà déposé une requête pour constituer un tel groupe. Ces groupes de travail interdisciplinaires assurent la planification stratégique de la prévention dans la commune, la mise en réseau des acteurs/trices, la clarification des responsabilités, le soutien de l'exécutif communal ainsi que l'élaboration d'un concept d'intervention précoce.

Accompagnement et conseil

Il existe également des groupes de travail actifs dans le domaine de l'intervention et de la prise en charge. Souvent intégrés au groupe « prévention », ils se chargent d'analyses de cas, servent de médiateurs entre les parties, conseillent les enseignant-e-s, les parents, les services sociaux, etc. Dans la plupart des cas, leurs membres sont soumis au secret de fonction.

Quelques communes ont réservé des pourcentages de postes pour une consultation dans le domaine de l'intervention précoce s'adressant aux enseignant-e-s et à d'autres personnes travaillant parmi la jeunesse. Un contact intense avec un centre ou un service de consultation externe est cependant plus fréquent.

Quelle est la forme de soutien souhaitée?

Les ressources financières restreintes sont le défi majeur évoqué par les représentant-e-s des communes interrogé-e-s, leur souci le plus impérieux étant logiquement le financement de leurs projets. Les autres difficultés sérieuses évoquées tiennent à des conditions défavorables telles que les ressources insuffisantes en personnel et en temps ou l'absence d'une définition claire des compétences et des responsabilités des divers services. Enfin - et ce n'est pas négligeable - on évoque le manque d'approbation et d'estime manifesté au niveau politique en particulier.

Par conséquent, on souhaite pouvoir bénéficier de plus de soutien pour travailler à convaincre. De nombreuses personnes se plaignent d'une baisse de motivation et d'un manque de patience et aimeraient pouvoir compter sur davantage d'enthousiasme et sur un engagement plus durable de la part de leurs partenaires. Par ailleurs, de nombreuses personnes interrogées apprécient les conseils dont elles bénéficieront lors de la conception d'un réseau d'intervention précoce ou le soutien qui leur sera apporté dans la réalisation de leurs projets (de formation, par exemple).

En conclusion, certaines personnes interrogées ont insisté enfin sur l'importance que revêtent pour elles une offre nationale dans le domaine de l'intervention précoce et un soutien par une institution telle que Radix Promotion de la santé. A leurs yeux, le principal avantage de ce programme est de permettre de collecter des connaissances en matière d'intervention précoce et de les rendre accessibles aux communes de toute la Suisse.